



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2002-III-82

ISBN 0-660-61509-6

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



Budget des dépenses 2001- 2002

Rapport sur les plans et les priorités

Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest

TABLE DES MATIÈRES

Section I : Messages

A.	Message du Ministre pour le Portefeuille	1
B.	Message du secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest	3
C.	Déclaration de la direction	5

Section II : Aperçu du Ministère

2.1	Quoi de neuf	6
2.2	Mandat, rôles et responsabilités	7
2.3	Objectifs du Ministère et de ses programmes.....	8
2.4	Contexte de planification	8
2.5	Plan des dépenses ministérielles.....	20

Section III : Plans, résultats et ressources du Ministère

3.1	Détail des secteurs d'activité	23
3.2	Dépenses prévues et équivalents temps plein	25
3.3	Principaux engagements en matière de résultats, résultats prévus, activités et ressources connexes	25

Section IV : Initiatives conjointes

4.1	Initiatives horizontales	37
4.2	Initiatives communes	38

Section V : Information financière

Tableau 5.1	Sommaire des paiements de transfert	41
Tableau 5.2	Détails relatifs aux programmes des paiements de transfert.....	42
Tableau 5.3	Source de recettes non disponibles	44
Tableau 5.4	Coût net du programme pour l'année budgétaire.....	45

Section VI : Autres informations

6.1	Liste des personnes-ressources	46
6.2	Loi appliquée	46

LISTE DES ACRONYMES

BCP	Bureau du Conseil privé
CSEC	Centre de services aux entreprises du Canada
DD	Développement durable
DEO	Diversification de l'économie de l'Ouest
EPDEO	Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest
GED	Gouvernement en direct
IFE	Initiative pour les femmes entrepreneurs
IS	Initiatives stratégiques
MAINC	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PDEO	Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
PECI	Programme d'emploi en commerce international
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
R et D	Recherche et développement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
RSEOC	Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDD	Stratégie de développement durable
SGE	Système de gestion environnementale
SM	Sous-ministre
SMA	Sous-ministre adjoint

SECTION I : MESSAGES

A. Message du Ministre pour le Portefeuille

Nous voyons le Canada comme un pays fort et dynamique, un chef de file de l'économie mondiale du savoir et un endroit où tous les Canadiens peuvent bénéficier de la prospérité économique et sociale.

C'est pourquoi le gouvernement investit dans le savoir et l'innovation, qui contribuent grandement à notre qualité de vie. Grâce à des investissements stratégiques dans le perfectionnement des compétences, la création du savoir et les nouvelles technologies, il est résolu à enrichir l'infrastructure du savoir, à favoriser l'innovation ainsi que la capacité de recherche au Canada et à aider le Canada à s'imposer plus rapidement en tant que chef de file dans la nouvelle économie.

La stratégie du gouvernement consistant à investir dans le savoir et l'innovation stimule déjà la création d'entreprises, de produits, de procédés et d'emplois. Les quinze organisations membres du Portefeuille contribuent à la croissance économique, ce qui améliore la qualité de vie et le bien-être de tous les Canadiens.

Le Portefeuille de l'Industrie dispose de plus de 40 p. 100 des fonds fédéraux consacrés aux sciences et à la technologie et de bon nombre des leviers microéconomiques. Il les emploie de manière déterminante sur plusieurs plans : faire la promotion de l'innovation dans le domaine scientifique et technologique, aider les petites et moyennes entreprises à prendre leur essor, stimuler le commerce et l'investissement et en favoriser la croissance économique dans les collectivités canadiennes.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* au nom de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO). Ce document informe la population canadienne des réalisations prévues au cours des trois prochains exercices. Les plans de DEO incluent la consolidation du réseau de l'Innovation de l'Ouest canadien et la création de partenariats stratégiques afin

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

Agence spatiale canadienne
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Commission canadienne du tourisme*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil national de recherches Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en Génie du Canada
Conseil canadien des normes*
Développement économique Canada pour les Régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

*Organisation non tenue de soumettre un rapport

de maximiser les ressources. Ils visent le renforcement et l'expansion du secteur des affaires dans l'Ouest canadien et prévoient la réalisation d'études économiques utilisées dans la détermination des politiques, la défense des intérêts de l'Ouest et le développement de programmes. Ils incluent également l'administration de programmes nationaux dans l'Ouest et, en cas de nécessité, la coordination avec d'autres ministères fédéraux de l'aide économique en cas de catastrophe.

Nous mettrons nos efforts en commun avec des organisations telles que Diversification de l'économie de l'Ouest pour tirer parti des points forts et des possibilités qui existent à la grandeur du pays.

L'honorable Brian Tobin

B. Message du secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest



L'Ouest canadien est une partie vibrante de notre pays et un joueur d'importance dans l'économie mondiale. Néanmoins, s'ils veulent prospérer dans la nouvelle économie, les Canadiennes et les Canadiens de l'Ouest doivent apprendre à moins se fier aux ressources naturelles de leur région pour se tourner vers la connaissance, l'entrepreneuriat et l'innovation.

Dans cet environnement en constante évolution, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) offre des programmes et des services axés sur les nouvelles possibilités, particulièrement sur le plan international. Nous avons pour objectif d'encourager le développement et la diversification, d'accroître le degré d'influence de l'Ouest dans les processus décisionnels nationaux, d'améliorer les services que nous offrons aux entrepreneurs de l'Ouest et de faciliter la collaboration fédérale-provinciale.

C'est avec une grande fierté que je dépose le présent Rapport sur les plans et les priorités de Diversification de l'économie de l'Ouest qui illustre si éloquemment comment nous réorientons nos stratégies pour satisfaire aux besoins changeants. Dorénavant, nous articulons notre planification à long terme autour de quatre secteurs de service : Innovation, Partenariats et coordination, Développement des entreprises et de l'entrepreneuriat, et Analyse et recherche économiques.

Par ailleurs, dans des secteurs comme les Programmes nationaux et autres initiatives, DEO joue un rôle de premier plan en administrant les programmes nationaux dans l'Ouest et, au besoin, en coordonnant les efforts des autres ministères fédéraux au chapitre de l'aide économique et de l'aide aux sinistrés.

Tous les programmes et les stratégies de DEO soutiennent l'engagement de l'administration fédérale de fournir des services axés sur le citoyen et d'assurer la prestation d'un nombre toujours plus grand de services en direct. Par l'intermédiaire du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, DEO contribue à brancher les Canadiens et favorise la compétitivité dans les secteurs de l'économie du savoir.

Ce réseau est un parfait exemple du genre de partenariats que DEO met sur pied afin de se ménager le soutien dont il a besoin pour offrir ses services tant dans les régions urbaines que rurales et éloignées. Nous concluons aussi des partenariats avec tous les ordres de gouvernement, les établissements d'enseignement, les institutions financières, l'industrie et les organisations non

gouvernementales en vue d'optimiser les ressources disponibles, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises.

DEO se veut un défenseur de l'inclusion en offrant ses services à tous les entrepreneurs, que ce soit aux femmes, aux Autochtones, aux handicapés et aux jeunes ou aux entreprises des collectivités francophones. En stimulant le potentiel économique de l'Ouest, il importe de veiller à ce que les possibilités ainsi créées et la prospérité que ces activités engendrent soient accessibles à tous. C'est sur ce principe que repose le travail de mon ministère auprès des Canadiennes et des Canadiens de l'Ouest.

L'honorable Ronald J. Duhamel

C. Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités 2001-2002

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2001-2002 de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

À ma connaissance, celui-ci :

- décrit fidèlement le mandat, les plans, les priorités et les stratégies, ainsi que les résultats escomptés du Ministère;
- respecte les principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour l'établissement d'un rapport sur les plans et les priorités*;
- est exhaustif et exact;
- est fondé sur des systèmes ministériels bien conçus d'information et de gestion.

Je suis satisfaite quant aux processus et procédures d'assurance de la qualité utilisés aux fins de production du RPP.

La Structure de responsabilisation pour la planification et les rapports, sur laquelle le présent document est fondé, a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et constitue le fondement des comptes à rendre à l'égard des résultats atteints au moyen des ressources et des pouvoirs accordés.

Oryssia J. Lennie
Sous-ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Date : _____

SECTION II : APERÇU DU MINISTÈRE

2.1 Quoi de neuf ?

À l'automne de 1999, DEO a mis au point une stratégie à moyen terme dans le but d'adapter ses activités aux nouveaux défis et priorités, tant économiques que sociaux. Nous avons ensuite étendu cette stratégie à plus long terme et recentré les programmes et les services de DEO sur quatre grands secteurs d'activité : Innovation, Partenariats et coordination, Développement des entreprises et de l'entrepreneuriat, et Analyse et recherche économiques.

En vue de satisfaire efficacement les besoins des Canadiens de l'Ouest, DEO est passé de sept à cinq secteurs d'activité. Parmi les anciens secteurs d'activités, certains (c.-à-d. Initiatives stratégiques et projets spéciaux ainsi que Partenariats de service) ont été englobés dans un ou plusieurs nouveaux secteurs d'activité, comme on peut le constater dans le tableau ci-dessous.

Changements depuis le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001

Anciens secteurs d'activité de base	Nouveaux secteurs d'activité de base
<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives stratégiques et projets spéciaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation
<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives stratégiques et projets spéciaux • Partenariats de service 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat et coordination
<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives stratégiques et projets spéciaux • Partenariats de service • Services d'accès aux capitaux • Services d'information • Services à l'intention des entreprises • Programmes hérités 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des entreprises et de l'entrepreneuriat
<ul style="list-style-type: none"> • Initiatives stratégiques et projets spéciaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et recherche économiques
Anciens secteurs d'activité non essentiels	Nouveaux secteurs d'activité non essentiels
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes nationaux et autres initiatives

2.2 Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat de Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) est défini dans la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest* de 1988. Cette loi autorise le Ministère à jouer un rôle novateur et souple, au nom du gouvernement du Canada, en offrant aux Canadiens de l'Ouest des politiques, des programmes et des services qui favorisent les possibilités de développement économique.

Cette loi donne à DEO le mandat :

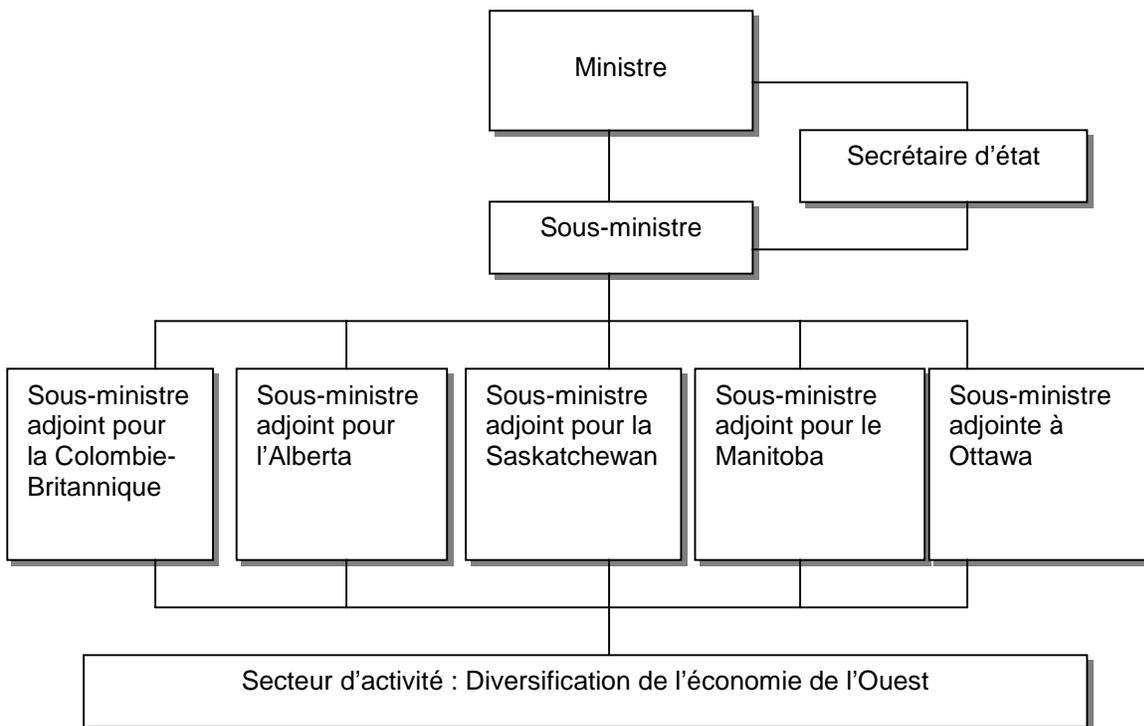
- de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest du Canada;
- de coordonner les activités économiques de l'administration fédérale dans l'Ouest;
- de faire valoir les intérêts des Canadiens de l'Ouest dans les décisions prises à l'échelle nationale.

En tant que membre du portefeuille d'Industrie, DEO s'efforce de contribuer aux objectifs du programme du gouvernement, soit de transformer l'économie canadienne en économie axée sur le savoir, où les travailleurs compétents constituent notre ressource la plus précieuse et l'innovation est la clé de la réussite. Le travail de DEO, qu'il s'agisse de ses activités directes ou du travail qu'il mène en partenariat avec les gouvernements provinciaux et municipaux ou d'autres organisations, l'amène à prendre une part active au développement économique de l'Ouest.

L'Administration centrale du Ministère est située à Edmonton, en Alberta, où elle partage des locaux avec le bureau régional pour l'Alberta. Il y a également des bureaux régionaux dans chacune des autres provinces de l'Ouest, c'est-à-dire à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver, et un bureau de liaison à Ottawa. Des bureaux satellites régionaux ont également été ouverts à Calgary, à Victoria et à Regina. La sous-ministre de DEO réside à Edmonton, et des sous-ministres adjoints sont en poste à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon, à Winnipeg et à Ottawa.

Le Ministère a un seul secteur d'activité, la diversification de l'économie de l'Ouest, aussi, chaque sous-ministre adjoint de l'Ouest, en plus de ses responsabilités ministérielles, doit assurer dans sa région la mise en œuvre de programmes et la prestation des services qui correspondent à ce secteur d'activité. La sous-ministre adjointe à Ottawa est chargée des activités de promotion et de défense du Ministère.

Organigramme de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



2.3 Objectifs du Ministère et de ses programmes

Pour remplir son mandat, DEO s'est fixé l'objectif suivant :

Promouvoir la diversification économique dans l'Ouest canadien de manière à permettre à l'Ouest d'exercer une influence accrue sur les politiques et le processus décisionnel national, à améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et à favoriser la collaboration fédérale-provinciale.

2.4 Contexte de planification

L'Ouest canadien – Une région caractérisée par la diversité

Si l'on exclut les Territoires du Nord-Ouest, l'Ouest canadien englobe presque la moitié des terres canadiennes. Il abrite environ un tiers de la population du pays et produit à peu près un tiers des résultats économiques. En examinant de plus près, on constate que l'Ouest est un endroit très diversifié.

De toutes les provinces du Canada, c'est le Manitoba qui a l'économie la plus diversifiée. Grâce à un bon équilibre entre les secteurs agricoles, miniers et manufacturiers, le Manitoba a pu, dans une certaine mesure, s'isoler du

capricieux cycle économique qui cause régulièrement des problèmes aux trois autres provinces de l'Ouest. Le fait que la Saskatchewan dépende depuis longtemps de l'agriculture, qui doit aujourd'hui surmonter des obstacles énormes à l'échelle internationale, a peu à peu engendré un phénomène de dépopulation. Ainsi, cette province, la plus peuplée des provinces de l'Ouest en 1920, est aujourd'hui la moins peuplée. En Alberta, l'industrie pétrolière donne parfois lieu à une croissance et à une prospérité économique fulgurante et, selon les cours mondiaux du pétrole, à des baisses économiques tout aussi spectaculaires. C'est en Colombie-Britannique qu'a lieu la majeure partie des échanges commerciaux du Canada avec les pays du Pacifique. L'économie de cette province est d'ailleurs en pleine transition puisqu'elle doit faire face à d'importants changements dans les secteurs de la pêche et de la foresterie.

Dans chaque province, on retrouve même des différences encore plus saisissantes. Le style de vie et les circonstances économiques et sociales des grands centres sont considérablement différents lorsqu'on les compare ceux des régions rurales et éloignées. Dans l'Ouest, le conflit s'étend même à l'identité des habitants, qui se perçoivent parfois comme des Canadiens de l'Ouest, parfois comme des résidents d'une province ou d'une ville spécifique et, à d'autres moments, se définissent comme des membres de la grande variété de groupes ethniques de l'Ouest canadien.¹ C'est dans ce contexte que DEO est appelé à fonctionner.

La réalisation des engagements du gouvernement dans l'Ouest

Pour réaliser les engagements du gouvernement dans l'Ouest, il est essentiel que DEO soit conscient des besoins des Canadiens de l'Ouest et des questions qui leur tiennent à cœur. DEO se tient au courant des points de vue des Canadiens de l'Ouest en effectuant des sondages d'opinion nationaux et régionaux, en entretenant des relations quotidiennes avec les Canadiens de l'Ouest, en parrainant des travaux de recherche consacrés à toute une série de questions économiques propres à l'Ouest et en maintenant un réseau de partenariats extensif dans l'ensemble de la région. Les résultats de sondages récents indiquent que les Canadiens de toutes les régions pensent que les soins de santé, l'éducation, les impôts, la dette publique et le déficit budgétaire, l'économie et l'emploi sont des questions prioritaires². En outre, les Canadiens de l'Ouest accordent beaucoup d'importance aux questions autochtones. Lors de sondages antérieurs, ils ont affirmé qu'il était primordial que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour promouvoir le développement économique

¹ Résumé de : *Western Visions : Perspectives on the West in Canada*, Roger Gibbins et Sonia Arrison, Broadview Press, 1995

² The Angus Reid Survey Report, septembre/octobre 2000, volume 15, numéro 5

communautaire et pour attirer et conserver la population dans les collectivités rurales³.

Pour ce qui est du dossier des impôts et de celui de la dette publique et du déficit budgétaire, le gouvernement a diminué les impôts, éliminé le déficit budgétaire et mis en place un plan afin de rembourser la dette publique. À l'occasion du discours du Trône, il a présenté le plan qu'il a élaboré afin de traiter les autres questions soulevées par les Canadiens. DEO travaille au règlement de bon nombre d'entre elles dans l'Ouest.

En ce qui concerne les inquiétudes des Canadiens de l'Ouest dans le domaine économique, DEO travaillera à la réalisation des engagements du discours du Trône vis-à-vis de la promotion de l'innovation. Dans l'Ouest, DEO doit relever un défi double : le Ministère doit, d'une part, aider les industries traditionnelles à innover et, d'autre part, créer de nouveaux débouchés à l'intention des nouvelles industries pour qu'elles puissent devenir compétitives au sein de l'économie mondiale. DEO contribue également à l'atteinte d'un autre objectif du discours du Trône, soit l'accroissement de la capacité du Canada de commercialiser les découvertes de ses travaux de recherche, en offrant son soutien dans un certain nombre de secteurs. Le Ministère finance la démonstration de technologies clés dans les domaines de la télésanté, de l'environnement et de la médecine. Il aide les centres d'innovation et les bureaux de commercialisation de technologies universitaires. De surcroît, il a établi des fonds de prêt en collaboration avec des prêteurs du secteur privé afin d'encourager le développement et la commercialisation des nouvelles technologies.

Le discours du Trône souligne tout particulièrement les capacités spéciales et les possibilités d'apprentissage exigées pour réussir dans la nouvelle économie, ainsi que la nécessité de l'éducation continue. Dans le secteur de l'éducation des adultes, DEO favorise l'entrepreneuriat et le perfectionnement professionnel par l'intermédiaire de ses agents du service à la clientèle et de ses partenaires du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien. DEO et ses partenaires de réseau offrent aux entrepreneurs et aux petites entreprises toute une gamme de trousseaux de formation, en personne et en ligne, dans les domaines de l'exportation, de la gestion et de la planification d'entreprise, y compris des services personnalisés à l'intention des Autochtones, des jeunes, des personnes handicapées et des francophones. Pour promouvoir la mise en œuvre des engagements du discours du Trône concernant la présence du gouvernement sur Internet, DEO utilise le plus souvent des moyens de communication numériques pour interagir avec ses 100 points de service du Réseau, et respecte les délais impartis pour la réalisation de tous les objectifs du projet Gouvernement en direct dans le but de mieux servir les Canadiens.

Le discours du Trône répond aussi aux souhaits des Canadiens qui désirent bénéficier de soins de santé de qualité, et DEO est également actif sur ce front.

³ Options for Western Canada II, Angus Reid Report, décembre 1999

Dans le cadre de l'objectif premier de son mandat, soit la diversification et le développement économiques, le Ministère a contribué de manière significative à la bonne santé des Canadiens et aux soins de qualité qui leur sont dispensés. De plus, il a créé plusieurs fonds de prêt qui facilitent la commercialisation et le marketing des nouvelles technologies reliées à la santé.

DEO joue un rôle essentiel dans l'édification de collectivités solides et sécuritaires dans les régions urbaines et rurales de l'Ouest. En ce qui concerne le développement urbain, DEO reconnaît que les villes de l'Ouest deviennent des forces motrices de plus en plus importantes de l'économie nationale et régionale. C'est principalement à l'aide d'ententes de développement urbain tripartites (entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux) que le Ministère permet aux grandes villes de l'Ouest de tirer profit des possibilités qui s'offrent à elles et de résoudre les problèmes majeurs auxquels elles sont confrontées. DEO prend également des mesures pour promouvoir le développement et la modernisation des politiques relatives aux questions urbaines et parraine des travaux de recherche concernant des priorités fédérales dans les centres urbains.

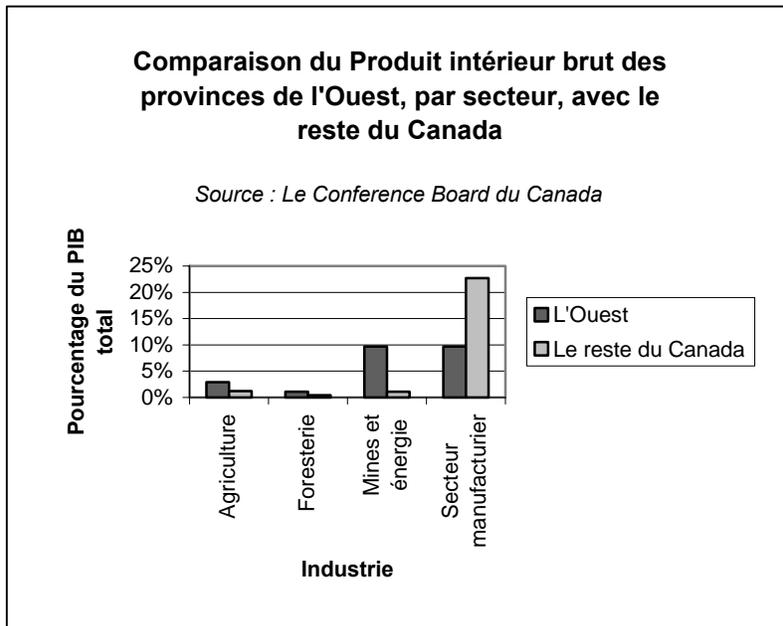
DEO soutient également les collectivités en dirigeant, au nom du gouvernement fédéral, la mise en œuvre du programme Infrastructures Canada dans l'Ouest canadien. Pour ce faire, il collabore avec les gouvernements provinciaux et municipaux avec lesquels il a formé des comités de gestion conjoints dans chacune des quatre provinces de l'Ouest.

Dans le cadre de sa stratégie pour les Autochtones, le Ministère a axé ses efforts sur l'adaptation de ses opérations et de ses services existants afin de mieux répondre aux besoins des entreprises autochtones et de combler les lacunes des programmes qu'il destine à ce groupe. Actuellement, DEO personnalise ses activités afin d'offrir une aide plus appropriée aux entrepreneurs autochtones et de mettre en place un certain nombre d'initiatives capables d'éliminer les faiblesses qui affectent la prestation de ses services aux entreprises. Le Ministère a élaboré des plans qui lui permettront d'améliorer encore la situation – il prévoit de collaborer avec des organisations autochtones, les gouvernements provinciaux et d'autres ministères fédéraux afin de planifier et de mettre en œuvre conjointement des initiatives qui permettront aux Autochtones d'accroître leur participation à l'économie nationale.

En ce qui concerne la création d'un environnement propre, autre mission du gouvernement du Canada, DEO est aussi un partenaire efficace. La stratégie du Développement durable du Ministère, présentée en détail dans la Section IV de ce document, comprend trois objectifs qui contribuent à la réalisation des priorités relatives à la pureté de l'air et de l'eau et à la préservation des espaces naturels du Canada.

Le contexte économique

De l'exportation des ressources naturelles à l'innovation par la connaissance

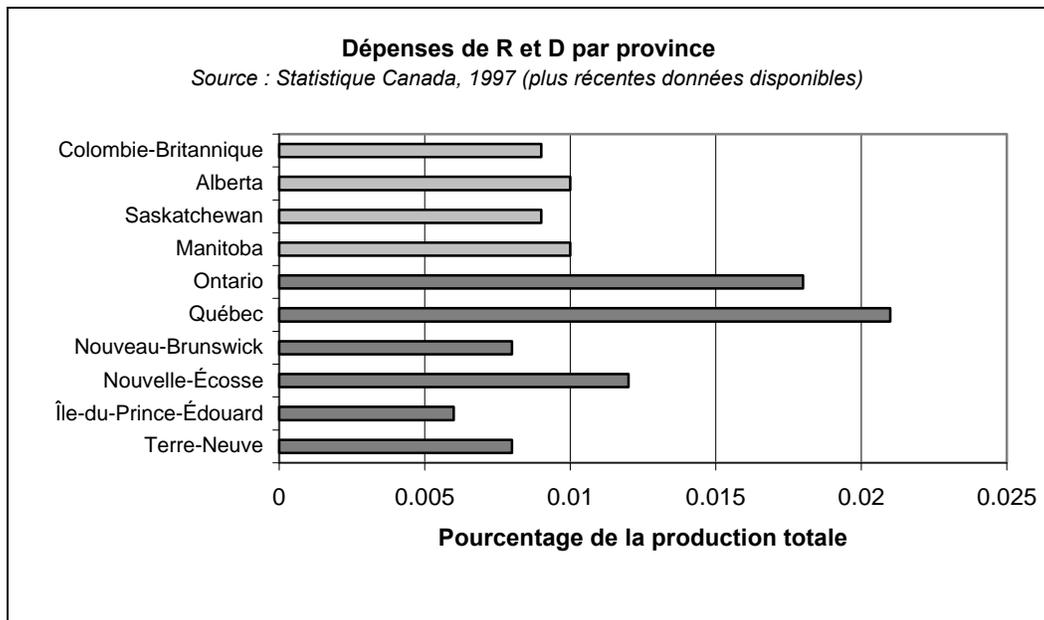


À l'aube du nouveau millénaire, l'économie de l'Ouest canadien dépend encore beaucoup des ressources naturelles comparativement au reste du pays. L'activité économique dans les secteurs primaires comme l'agriculture, la foresterie et le secteur des mines et de l'énergie représente 13,7 p. 100 du PIB de l'Ouest comparativement à 2,7

p. 100 dans le reste du pays. La prospérité relative de l'Ouest canadien repose en grande partie sur l'exportation de cette production de ressources naturelles vers d'autres parties du monde. Le rendement économique de beaucoup de services et d'industries secondaires, ainsi que des entreprises et des détaillants dans bon nombre de collectivités et de secteurs ruraux, est étroitement lié aux principales industries des ressources naturelles dans l'Ouest.

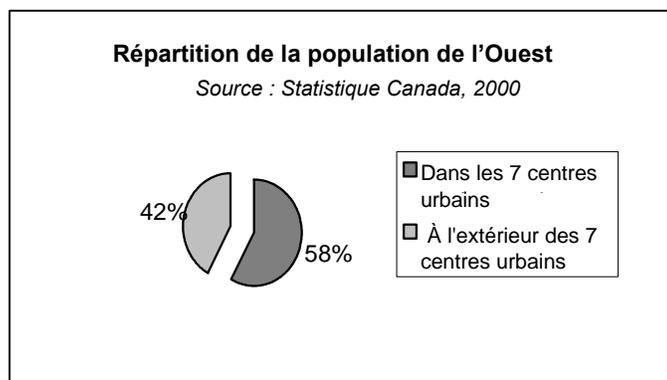
L'industrie minière, l'industrie forestière et l'industrie agricole ainsi que la pêche au saumon en Colombie-Britannique sont autant de secteurs qui ont subi d'énormes changements économiques. Chacune de ces industries doit aujourd'hui surmonter d'immenses difficultés et il n'existe aucune solution universelle susceptible de régler tous les problèmes.

Dans la nouvelle économie, la connaissance prend autant d'importance que les ressources naturelles, le capital physique et le capital financier à titre de source de croissance économique. Ce sont la connaissance et l'innovation qui donnent aux économies leur avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux.



Bien qu'il n'existe pas encore de point de référence établi pour mesurer l'innovation, le degré d'activité sur le plan de la recherche et du développement constitue un bon indice. En tant que pays, le Canada reconnaît qu'il est difficile d'intensifier les activités de recherche et de développement menées chez nous. C'est pourquoi le gouvernement est déterminé à augmenter ses investissements dans l'innovation et la recherche. Il s'est donc engagé dans le discours du Trône à faire passer le Canada du 15^e à l'un des cinq premiers rangs des pays de l'OCDE pour la recherche et le développement en doublant, à tout le moins, les dépenses fédérales au titre de la recherche et du développement. Par contre, comme on peut le constater dans le graphique sur les Dépenses de R et D par province, le fait d'augmenter l'investissement national dans la recherche et le développement ne constitue qu'un aspect de l'entreprise. En effet, DEO doit faire en sorte d'accroître le nombre de projets de recherche et de développement et d'améliorer les systèmes régionaux d'innovation, de manière à instaurer une économie plus axée sur le savoir dans l'Ouest.

L'importance croissante des grands centres urbains



Le défi de s'orienter vers une économie axée sur le savoir s'accompagne d'une autre sorte d'évolution, soit la migration des gens vers l'un ou l'autre des sept grands centres urbains de l'Ouest canadien. Calgary et Vancouver, plus particulièrement, voient sans cesse augmenter le nombre d'arrivants. L'infrastructure urbaine et sociale est étirée au maximum par l'arrivée de nouveaux résidants aux origines ethniques et culturelles diverses. Étant donné cette augmentation du nombre de nouveaux résidants et de l'activité culturelle, les centres urbains et les secteurs environnants sont non seulement sur le point de devenir les plus gros bassins de population dans l'Ouest, mais également les plus grandes sources de production économique. Ainsi, il faudra veiller à ne pas régler les problèmes urbains en y apportant des solutions à court terme; les solutions devront être des moyens coordonnés et fournir une approche à long terme à ces difficultés socio-économiques fondamentales.

Les défis du changement dans les secteurs ruraux de l'Ouest

Depuis vingt-cinq ans, les Canadiens de l'Ouest quittent les régions rurales pour s'installer dans les secteurs urbains. Dans l'Ouest, les secteurs ruraux doivent maintenant relever des défis particuliers, y compris une population vieillissante et de moins en moins nombreuse ainsi que cette forte dépendance sur les ressources primaires. Bien qu'ils constituent plus de 90 p. 100 du territoire géographique de l'Ouest canadien, la contribution des secteurs ruraux au produit économique est bien inférieure à ce pourcentage. Par exemple, l'industrie agricole traditionnelle subit actuellement des changements profonds puisqu'elle emploie de moins en moins de gens et que sa contribution à l'économie régionale est en constante perte de vitesse.

Le besoin d'une approche de développement économique inclusive

Le phénomène d'urbanisation de la société rurale n'est pas unique à l'Ouest canadien. Le taux de naissance des Autochtones est de loin le plus élevé de tous les groupes ethniques au Canada, soit une croissance estimative de 52 p. 100 entre 1991 et 2016⁴. Plus que jamais, les Autochtones viennent s'installer dans les centres urbains dans l'espoir d'y trouver de nouvelles possibilités économiques, un phénomène qui engendre un problème particulier sur le plan des politiques économiques et sociales. En tant que groupe, les Autochtones ont un taux inférieur de participation au marché du travail, leurs revenus sont inférieurs et ils dépendent plus de l'aide sociale que les Canadiens non autochtones⁵. Pour aider les Autochtones à participer et à prospérer dans la

⁴ Performance and Potential 2000-2001, Chapter 4 : Maximizing Canada's Talent Pool, Le Conference Board du Canada, 2000

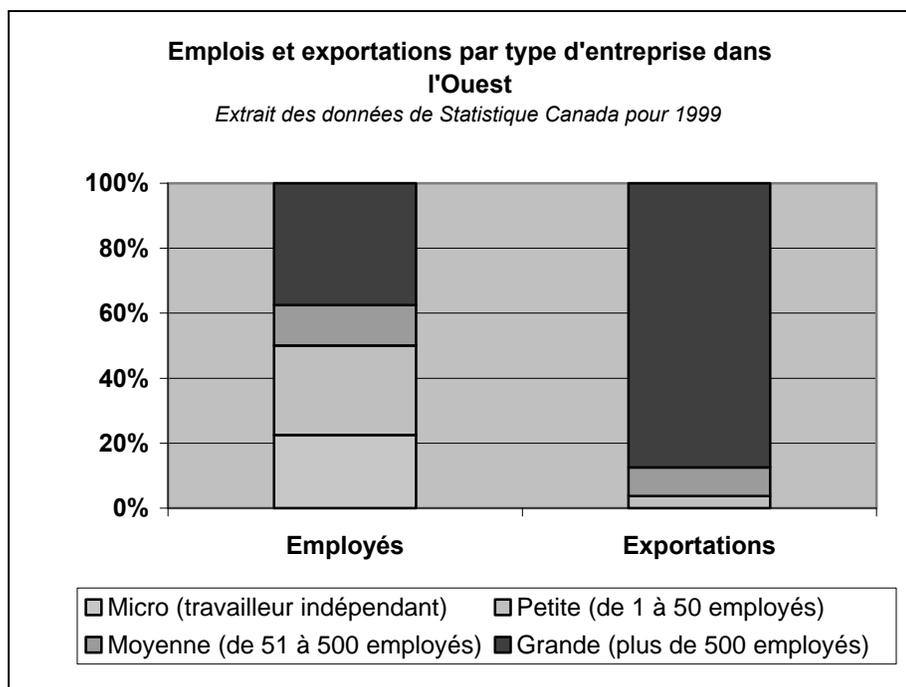
⁵ Le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, gouvernement du Canada, novembre 1996.

société de l'Ouest canadien, il faudra veiller à intégrer et à coordonner notre approche en matière d'éducation, d'emploi et de développement économique.

De même, les obstacles que doivent surmonter les femmes entrepreneurs, les handicapés et les francophones ne pourront être éliminés que si nos efforts sont fondés sur une parfaite compréhension des obstacles et relèvent d'un leadership fédéral coordonné.

Presque la moitié du territoire géographique de l'Ouest canadien est située dans les régions nordiques des provinces de l'Ouest, pourtant, le Nord est très peu peuplé et sa contribution économique n'est pas équilibrée. Le transport est un des grands problèmes de cette région, certaines collectivités n'étant accessibles que par routes tertiaires et d'autres seulement par routes sur la glace ou par la voie des airs. Les niveaux de scolarité sont généralement moins élevés dans le Nord et le pourcentage d'Autochtones y est beaucoup plus élevé. Bien que les connexions électroniques commencent à donner des résultats, et que l'accès Internet à haute vitesse est plus répandu, il reste difficile d'accéder à la nouvelle économie. Ici encore, il faudra adopter une approche coordonnée pour faire en sorte que les secteurs les plus au nord de l'Ouest canadien puissent participer pleinement à l'économie du XXI^e siècle.

L'importance de la petite entreprise



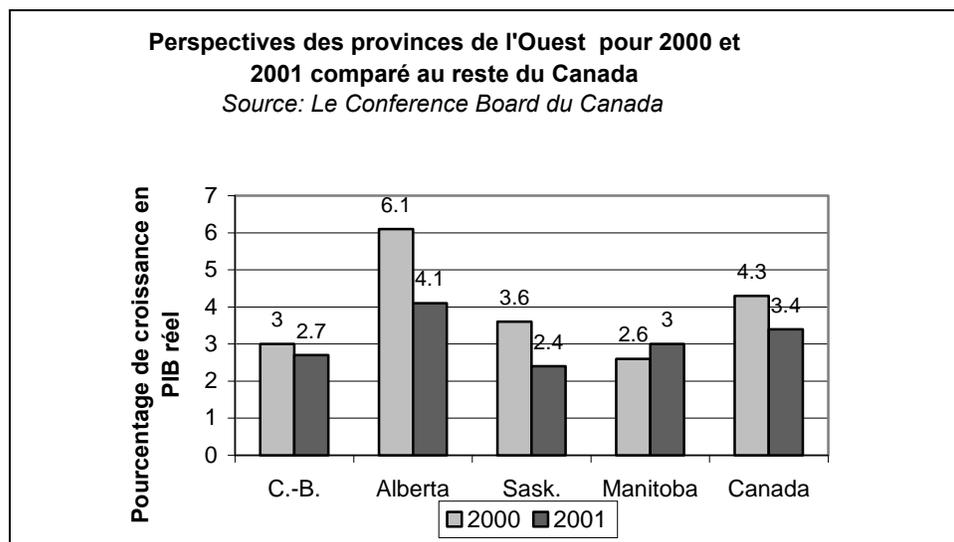
Le rôle de la petite entreprise est un autre grand facteur du développement et de la diversification de l'économie de l'Ouest. Les petites et micro-entreprises créent environ 50 p. 100 de tous les emplois dans l'Ouest, soit environ 5 p. 100 de plus que dans le reste du Canada. Cela est dû en partie au nombre de fermes

familiales dans l'Ouest, lesquelles sont considérées comme des petites entreprises. Depuis cinq ans, le potentiel de création d'emplois des petites entreprises a fait de ce secteur un élément de plus en plus important au chapitre des politiques de développement économique.

Les petites entreprises de l'Ouest canadien doivent faire face à de nombreuses difficultés. Malgré le grand nombre d'emplois que crée la petite entreprise, la contribution de ce secteur au produit économique total est relativement faible, et sa part des exportations est encore plus petite. Les besoins spéciaux des petites entreprises sur le plan des exportations, de l'embauche de travailleurs compétents, de l'adoption de nouvelles technologies, de l'obtention du capital indispensable pour le lancement et la croissance de l'entreprise, de l'élaboration de stratégies de commercialisation et de gestion sont autant de points qu'il faudra approfondir et régler en tenant compte du contexte particulier de l'Ouest.

De toute évidence, un nouvel ensemble de pressions et de difficultés économiques sont apparues dans l'Ouest canadien, faisant obstacle au développement et à la croissance durables. Nous devons donc orienter nos programmes et nos initiatives de manière à favoriser l'innovation en facilitant l'acquisition de connaissances, en investissant dans les nouvelles technologies, en faisant valoir les bienfaits d'une économie inclusive, en s'occupant du problème de l'urbanisation croissante dans l'Ouest et en aidant les petites entreprises. D'ailleurs, il sera tout aussi important de pouvoir cerner les nouveaux enjeux économiques et d'y donner suite.

Les perspectives économiques⁶



⁶ Toutes les informations économiques sont basées sur le Conference Board du Canada Provincial Outlook, tome 15, numéro 4

Pour 2000 et 2001, on prévoit que la croissance dans les provinces de l'Ouest sera sensiblement la même que celle de l'économie nationale. Par contre, en examinant chaque province séparément, on constate des différences considérables sur le plan des taux de croissance prévus dans l'Ouest. Le graphique montre clairement que seule l'Alberta surpassera la moyenne canadienne pendant ces deux années. On estime que les trois autres provinces resteront derrière le taux de croissance national. La Colombie-Britannique essaie encore d'adapter son économie aux pressions internationales, la croissance de la Saskatchewan devrait ralentir en 2001 avec les incessants problèmes dans le secteur agricole, et les investissements dans le secteur manufacturier devraient donner un coup de pouce à la croissance du Manitoba en 2001, mais pas assez pour lui permettre de rattraper le taux national.

Colombie-Britannique

C'est du secteur des produits forestiers que proviennent 53 p. 100 des exportations de la Colombie-Britannique, alors que les conditions changeantes sur les marchés mondiaux font monter le prix des pâtes et chuter le prix du bois. En même temps, le développement de l'industrie du gaz naturel a permis à la région de Fort St. John de se hisser à la première place pour la création d'emploi, même si l'économie de Vancouver, plus importante et plus diversifiée, a engendré le plus grand nombre d'emplois.



Le Conference Board du Canada prévoit que la croissance du PIB réel de la Colombie Britannique sera de 3 p. 100 en 2000 et de 2,7 p. 100 en 2001. Le ralentissement de la croissance aux États-Unis et l'appréciation du dollar canadien pourraient engendrer des problèmes en 2001 dans les secteurs de la foresterie et des mines, deux industries clés en Colombie-Britannique, bien qu'on prévoit que la demande intérieure devrait aider à combler le manque à gagner. La demande intérieure a commencé à augmenter en 2000, et le Conference Board prévoit qu'elle restera vigoureuse l'an prochain. Des facteurs comme la migration en provenance des autres provinces et la reprise dans le secteur de la construction résidentielle sont de bon augure pour l'économie de la Colombie-Britannique en 2001.

Alberta

Le fait que les produits du secteur de l'énergie représentent 55 p. 100 des exportations de la province a permis à l'Alberta de profiter de la récente montée en flèche des prix du pétrole et du gaz. Grâce à l'augmentation de la capacité des gazoducs, les producteurs ont maintenant plus facilement accès au marché américain, d'où une augmentation considérable des exportations de gaz et une augmentation proportionnelle du prix du gaz au Canada. Cependant, la hausse des prix du secteur de l'énergie a



également engendré une poussée de la croissance économique et de la création d'emploi, particulièrement à Calgary où beaucoup de services connexes au secteur de l'énergie ont leur siège social.

L'Alberta prendra de nouveau la tête en 2001 si l'on croit les prévisions d'une croissance robuste dans tous les secteurs de l'économie. On estime que le PIB réel, stimulé par les réductions d'impôts et les importants investissements (particulièrement dans les sables bitumineux du Nord), affichera une croissance de 4,1 p. 100 en 2001 après son incroyable résultat de 6,1 p. 100 en 2000 attribuable aux industries de l'énergie. Dans l'ensemble, la croissance du secteur du pétrole et du gaz devrait ralentir marginalement à court terme. Le Conference Board estime que le prix du pétrole ne restera pas très longtemps au-delà de 30 \$ US le baril après le plus dur de l'hiver et de la saison du chauffage. Il prévoit que le cours du pétrole devrait tomber à environ 25 \$ US le baril au fur et à mesure que la production augmentera, c'est-à-dire au cours du deuxième trimestre de 2001. Le prix du gaz, par contre, demeurera élevé puisque la demande aux États-Unis reste forte. Par contre, les consommateurs en Alberta continueront de dépenser, en partie à cause des réductions des impôts personnels et des impôts sur les sociétés.

Saskatchewan



Étant donné que 40 p. 100 des exportations de la Saskatchewan proviennent du secteur agricole, le faible prix du blé qui a cours depuis 1996 a gravement endommagé l'économie de la province. L'énergie, pour sa part, représente 18 p. 100 des exportations et, bien que le cours du pétrole à la hausse ait stimulé les investissements et soutenu la croissance du PIB, les activités dans le secteur de l'énergie n'ont pas pu sauver la Saskatchewan du phénomène d'exode qui dépeuple la province.

Le PIB réel de la Saskatchewan devrait afficher une croissance de 3,6 p. 100 en 2000 puis redescendre à 2,4 p. 100 en 2001. L'expansion des services connexes aux industries du pétrole, du gaz et des mines provoquée par la hausse du prix du pétrole ainsi que la croissance du secteur manufacturier engendrée par les produits électroniques sont les facteurs qui expliquent la croissance de la Saskatchewan en 2000. Par contre, pour trois des quatre dernières années, la croissance en Saskatchewan a été en grande partie attribuable aux travaux de construction du pipeline d'Alliance, d'une valeur de 900 millions de dollars. Maintenant que les travaux sont terminés, il faut s'attendre à voir ralentir la croissance de la Saskatchewan. À long terme, la Saskatchewan devra relever de grands défis dans le secteur agricole. Les programmes fédéraux et provinciaux d'aide aux agriculteurs améliorent les revenus agricoles, mais ils ne peuvent pas compenser pour l'augmentation internationale des stocks de blé et la chute des prix du blé qu'on connaît depuis quatre ans. On essaie de négocier une entente

avec l'Organisation mondiale du commerce afin d'établir des conditions de concurrence plus égales pour les agriculteurs.

Manitoba

Au Manitoba, puisque 27 p. 100 des exportations proviennent de l'agriculture, on a également souffert de la crise agricole, mais à un degré moindre que la Saskatchewan. En effet, le Manitoba possède une base industrielle plus diversifiée que celle de son voisin de l'Ouest, par exemple, avec la machinerie qui contribue pour 21 p. 100 des exportations de la province. Donc, bien que la perte de vitesse du secteur agricole ait réduit le niveau de dépenses de consommation, la force du secteur manufacturier devrait suffire à stimuler la croissance du PIB en 2001 comparativement à 2000.



La recrudescence des activités agricoles et minières aidera le Manitoba à afficher une croissance de 2,6 p. 100 en 2000. Le Conference Board prévoit que la vigueur des secteurs manufacturier et de la construction propulsera la croissance réelle du Manitoba jusqu'à 3,0 p. 100 en 2001, en partie à cause de la vigueur prévue dans le secteur de la fabrication et dans le secteur aérospatial. De même, on entrevoit que le secteur minier devrait afficher des gains importants grâce à l'expansion des mines et à la hausse des prix. Cela signifie que le Manitoba sera une des deux seules provinces du Canada à améliorer sa croissance en 2001. Les réductions d'impôts au fédéral et au provincial produiront une hausse du revenu disponible, ce qui aura pour effet d'améliorer les ventes au détail en 2001.

2.5 Plan des dépenses ministérielles

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Plan des dépenses ministérielles

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire – Budget des dépenses principal (brut)	191 478,0	284 447,0	270 030,0	234 444,0
Non budgétaire – Budget des dépenses principal (brut)
Moins : recettes disponibles
Total du budget des dépenses principal	191 478,0	284 447,0	270 030,0	234 444,0
Rajustements **	26 287,5	0,0	0,0	0,0
Dépenses nettes prévues	217 765,5 *	284 447,0	270 030,0	234 444,0
Moins : recettes non disponibles	49 657,7	33 540,0	22 480,0	12 000,0
Plus : services reçus sans frais	3 870,2	3 935,5	3 937,3	3 874,6
Coût net du programme	171 978,0	254 842,5	251 487,3	226 318,6
Équivalents plein temps	342	364	364	360

* Meilleures prévisions des dépenses nettes totales prévues à la fin de l'exercice.

** Les ajustements doivent tenir compte des approbations obtenues depuis l'exercice de mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et inclure les initiatives du budget.

Explication des changements : Les dépenses prévues pour les exercices 2001-2002, 2002-2003, et 2003-2004 tiennent compte de l'augmentation des dépenses par suite du nouveau Programme Infrastructures Canada. Les équivalents temps plein pour l'exercice 2001-2002 et les années subséquentes incluent le personnel nécessaire pour la mise en œuvre du Programme Infrastructures Canada. Les recettes non disponibles tiennent compte de la diminution des remboursements au Ministère, une situation directement attribuable à l'élimination virtuelle des prêts remboursables en 1994-1995.

SECTION III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES DU MINISTÈRE

DEO organise tous ses programmes, stratégies et activités connexes de manière à remplir les engagements du gouvernement établis dans *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*. Parmi ces engagements, la Prestation des services axée sur le citoyen et Gouvernement en direct (GED) sont des éléments particulièrement importants.

Prestation des services axée sur le citoyen

Les Canadiens ont laissé savoir qu'ils souhaitent voir un accès plus facile, plus pratique et plus égal aux services du gouvernement ainsi qu'une amélioration des niveaux de qualité et de rendement dans la prestation des services par les organismes gouvernementaux.⁷ En guise d'engagement à l'égard de la prestation des services axée sur le citoyen, le Conseil du Trésor a approuvé une Initiative d'amélioration du service qui se fait fort d'augmenter le degré de satisfaction de la clientèle dans la prestation des principaux services gouvernementaux d'au moins 10 p. 100 au cours des cinq prochaines années. Un cadre de service par lequel les ministères et les organismes qui mènent d'importantes activités de prestation des services s'engagent à atteindre certains objectifs clés a donc été élaboré.

Étant un de ces ministères, DEO est déterminé à appuyer la démarche du gouvernement en matière de prestation des services axée sur le citoyen et pose les gestes nécessaires pour améliorer le degré de satisfaction du public par rapport à ses services. DEO a entrepris d'évaluer le degré actuel de satisfaction de la clientèle et d'élaborer un plan d'amélioration du service.

Ce sondage permettra de mesurer le niveau actuel de satisfaction des clients, de cerner les priorités en matière d'amélioration du service et d'établir des jalons et des normes de service qui serviront à mesurer l'amélioration.

Gouvernement en direct (GED)

L'initiative Gouvernement en direct (GED) du gouvernement du Canada est basée sur un engagement pris dans le discours du Trône de 1999 visant à offrir aux citoyens et aux entreprises un accès plus rapide, plus pratique et sans discontinuité aux services et programmes gouvernementaux. L'initiative est divisée en trois volets :

- Volet 1 (avant décembre 2000) : Information sur tous les programmes clés et les formulaires couramment utilisés en direct.

⁷ *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes - Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*, Secrétariat du Conseil du Trésor, 2000

- Volet 2 (d'ici décembre 2004) : Offre en direct des principaux services de tous les ministères en fonction des besoins des citoyens; les demandes et les transactions financières seront traitées en direct, en temps réel et en toute sécurité.
- Volet 3 (au cours des prochaines années) : Prestation des services en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement, des entreprises, des organisations bénévoles et, le cas échéant, des partenaires internationaux.

À l'heure actuelle, DEO travaille à établir les relations nécessaires pour optimiser l'utilisation efficace de cette technologie en constante évolution dans le but de mieux servir les Canadiens. DEO est déterminé à respecter ou à surpasser les échéanciers établis pour GED et prévoit avoir pleinement mis en œuvre le Volet trois d'ici le 31 décembre 2003.

Un cadre supérieur a été nommé pour mener cette initiative. On a en outre créé un Bureau de gestion de projet et mis sur pied un comité directeur composé de représentants de tous les secteurs du Ministère qui s'est vu confier le mandat d'établir les priorités de GED au sein de DEO.

On a rédigé l'Approche fonctionnelle de DEO pour Gouvernement en direct dans le but d'aider le personnel à tous les échelons de l'organisation à mieux comprendre les défis et les possibilités de cette transition vers un environnement en direct.

DEO est parvenu à atteindre les objectifs du Volet un de GED et est en bonne voie d'être parfaitement conforme aux lignes directrices de normalisation des sites Internet du gouvernement. Les résultats d'une vérification du site Web ainsi que les commentaires ressortis d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle serviront dans le cadre d'une refonte du site Web de DEO prévue pour 2001. À l'heure actuelle, nous formulons les volets 2 et 3, les deux étapes qui constitueront la majeure partie de notre travail en 2001-2002.

DEO consulte son personnel et les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien afin de définir les transformations qui s'imposent, le processus spécialisé à mettre en place, les relations de partenariat utiles et les compétences fondamentales indispensables pour la prestation en direct des produits et des services, de même qu'un plan pour le perfectionnement des compétences ou l'embauche d'employés possédant les compétences voulues, s'il y a lieu.

3.1 Détails des secteurs d'activité

Principaux engagements en matière de résultats (Ministère)

Le ministère n'a qu'un seul secteur d'activité, la diversification de l'économie de l'Ouest. Ce secteur d'activité vise l'objectif suivant :

Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les intervenants dans l'Ouest, les règlements, les politiques et les ressources de l'administration fédérale afin qu'ils deviennent des instruments plus constructifs de la croissance et de la diversification économique de l'Ouest.

Le tableau ci-dessous décrit les objectifs et les principaux engagements du secteur d'activité :

Offrir aux Canadiens de l'Ouest :	Résultats prévus :
Un réseau pour l'innovation plus fort dans l'Ouest canadien.	<ul style="list-style-type: none"> • Une capacité accrue et une meilleure infrastructure des connaissances. • Une plus grande capacité des entreprises de développer et d'adopter de nouvelles technologies. • Une aide aux régions rurales dans l'Ouest canadien qui, étant donné leur dépendance sur une économie fondée sur les ressources et les services, traversent des temps difficiles. • Une coordination accrue et une harmonisation des priorités et des stratégies en matière d'innovation entre les administrations fédérales et provinciales et les autres intervenants du secteur de l'innovation.
Des programmes et des services économiques caractérisés par les partenariats, le leadership et la coordination.	<ul style="list-style-type: none"> • Une amélioration des relations intergouvernementales grâce à un exercice conjoint de planification, d'établissement des priorités et de coopération. • Des efforts coordonnés afin d'aborder les priorités régionales et fédérales. • Une relance du développement économique et de la croissance durable au moyen d'efforts coordonnés en vue de régler les questions relatives aux centres urbains, aux collectivités nordiques et aux collectivités en transition. • Une sensibilité accrue du fédéral à l'égard des besoins et des préoccupations de l'Ouest.
Un secteur des affaires plus fort et plus vaste dans l'Ouest canadien.	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure gestion des affaires pour les PME. • Un accès facilité aux capitaux pour les PME. • Des PME mieux sensibilisées et plus portées à adopter les solutions de commerce électronique. • Un meilleur degré de préparation et une capacité accrue des entreprises de l'Ouest de se lancer dans l'exportation. • Une capacité accrue des PME dans l'Ouest canadien de vendre leurs produits et leurs services au secteur public. • Des solutions aux questions systémiques de développement des petites entreprises.
Des recherches sur l'économie de l'Ouest canadien qui engendrent de nouveaux programmes ou de nouvelles politiques susceptibles de contribuer à l'innovation, à la croissance et à la	<ul style="list-style-type: none"> • Renseignements nécessaires pour que DEO prenne des décisions éclairées en matière de politiques, de défense et d'élaboration des programmes. • Une plate-forme pouvant servir de point de départ à l'élaboration d'un programme conjoint de recherches sur l'Ouest canadien avec les administrations provinciales et les établissements de recherche.

diversification.	
La mise en œuvre de programmes nationaux dans l'Ouest canadien et l'atténuation des répercussions économiques sur les collectivités touchées par des fermetures ou des réductions d'installations fédérales; des catastrophes naturelles ou des changements aux politiques ou aux programmes fédéraux.	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du programme Infrastructures Canada. • L'atténuation des répercussions des catastrophes naturelles, des fermetures de bases ou de changements aux politiques ou aux programmes fédéraux.

3.2 Dépenses prévues et équivalents temps plein

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Dépenses prévues nettes et équivalents plein temps (ETP)

Prévisions des dépenses* 2000-2001		Dépenses prévues 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP	(en milliers de dollars)	ETP
217 765,5	342	284 447,0	364	270 030,0	364	234 444,0	360

* Meilleures prévisions des dépenses planifiées totales pour 2000-2001.

Explication des changements : Les dépenses prévues pour les exercices 2001-2002, 2002-2003, et 2003-2004 affichent une augmentation des dépenses attribuable au nouveau Programme Infrastructures Canada. Les équivalents temps plein pour l'exercice 2001-2002 et les exercices subséquents comprennent les employés supplémentaires nécessaires pour la mise en œuvre du nouveau Programme Infrastructures Canada.

3.3 Principaux engagements en matière de résultats, résultats prévus, activités et ressources connexes

DEO s'est vu confier le mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest et de tenir compte des intérêts des Canadiens de l'Ouest dans la prise de décisions à l'échelle nationale. Bien que le mandat du Ministère soit resté le même depuis sa création en 1987, la façon dont il s'acquitte de ce mandat a évolué de manière à mieux aborder les changements économiques survenus dans l'Ouest, au Canada et à l'échelle mondiale.

Afin de mieux relever les défis et de saisir les possibilités de la nouvelle économie fondée sur le savoir, DEO a réorienté ses programmes et ses services et les a regroupés en quatre secteurs d'activités de base : Innovation, Partenariat

et coordination, Développement des entreprises et de l'entrepreneuriat, et Analyse et recherche économiques. Par ailleurs, le Ministère continue d'assurer la mise en œuvre des programmes nationaux et d'autres initiatives.

Voici une description de chacun des secteurs d'activité de base et des secteurs non essentiels de DEO, des objectifs que le Ministère cherche à atteindre, et les activités prévues qui aideront DEO à respecter ces engagements.

Innovation

Objectif et engagement clés en matière de résultats :

Renforcer le réseau de l'innovation dans l'Ouest canadien

Depuis sa création, DEO investit dans l'innovation au moyen du Programme de Diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), du programme d'Initiatives stratégiques (IS) et des Ententes de partenariats pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO). De 1988 à 1999, DEO a investi 444 millions dollars répartis dans 2 591 projets d'innovation, investissement qui, à son tour, a engendré 2,2 milliards de dollars en financement secondaire.

En 2001-2002, DEO approfondira des questions comme la productivité, les « lacunes de l'innovation » (cernées par l'OCDE et mesurées au moyen d'indicateurs comme les dépenses de R et D, la production du secteur manufacturier, le pourcentage d'emploi dans les domaines scientifiques, le nombre de brevets délivrés et le taux d'adoption des nouvelles technologies), les systèmes d'innovations et les grappes. Bien que le Canada ait certaines lacunes sur le plan de l'innovation par rapport à certains autres pays industrialisés, les indicateurs de l'innovation dans l'Ouest canadien se révèlent plus faibles que ceux du centre du Canada et laissent entrevoir des faiblesses structurales dans le réseau de l'innovation de l'Ouest. Même si l'Ouest canadien a un secteur des ressources très fort et des capacités de recherche reconnues dans ses universités, il ne faut pas perdre de vue la nécessité de bâtir un réseau de l'innovation mieux intégré.

Les réseaux de l'innovation reconnaissent que l'innovation n'est pas un processus linéaire, mais une évolution qui se produit dans un environnement où un certain nombre de facteurs sont optimaux :

- une infrastructure des connaissances (universités, installations de recherche) qui produit de nouvelles technologies et une main-d'œuvre qualifiée;
- un financement assez patient et en quantité suffisante pour soutenir la commercialisation des technologies (capital de risque pour les premières étapes);
- des organisations qui facilitent les communications entre les intervenants du système d'innovation (associations industrielles);

- des entreprises avec la capacité de mettre au point et d'adopter de nouvelles technologies et des liens avec les marchés locaux et mondiaux;
- un climat d'affaires propice à l'innovation.

Les grappes sont des réseaux de l'innovation axés sur un secteur de force donné, elles sont concurrentielles à l'échelle internationale et attirent des ressources dans leur secteur.

En tant qu'élément du réseau de l'innovation de l'Ouest canadien, DEO s'est fixé pour objectif :

- d'investir de façon stratégique afin de placer l'Ouest canadien dans une position qui lui permettra d'accroître sa capacité d'innovation dans les régions rurales et urbaines et ainsi de créer ou de renforcer des regroupements technologiques;
- d'aider les entreprises à adopter la technologie;
- d'assurer le leadership et la coordination entre le fédéral, les provinces, les universités et les industries pour favoriser l'harmonisation des priorités en matière d'innovation dans l'Ouest.

Ces investissements, à la fois spécifiques à chaque province et relevant de compétences multiples, devraient cibler des secteurs clés comme les nouveaux médias, la protéomique, les technologies de pointe dans le secteur manufacturier, les technologies dans le domaine des changements climatiques et les industries de la santé.

Innovation	
Résultats prévus	Activités connexes
Améliorer la capacité et l'infrastructure des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> • DEO élaborera et mettra en œuvre des programmes visant à financer les activités touchant à l'infrastructure de l'innovation, à l'établissement de liens et à la commercialisation de la technologie dans l'Ouest canadien.
Rehausser la capacité des entreprises de mettre au point et d'adopter de nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> • DEO élaborera et mettra en œuvre des programmes et des services pour aider les PME à adopter des technologies et des procédés innovateurs. • DEO continuera à promouvoir et à mettre en œuvre le programme Premiers emplois en sciences et technologie pour aider les étudiants et les PME.
Aider les régions rurales de l'Ouest canadien à	<ul style="list-style-type: none"> • DEO élaborera et mettra en œuvre des programmes et des services pour aider les

relever les défis engendrés par leur dépendance sur les ressources et une économie fondée sur les services.	collectivités rurales à se montrer innovatrices pour mieux relever les défis.
Améliorer la coordination et l'harmonisation des priorités et des stratégies en matière d'innovation entre le fédéral, les provinces et les autres intervenants du secteur de l'innovation.	<ul style="list-style-type: none"> • Sous le leadership de DEO, on a rassemblé un Forum de hauts fonctionnaires pour examiner la question de l'innovation ainsi qu'une Réunion des SM portant sur les questions de politiques en vue d'établir des priorités. D'autres forums, notamment avec les industries, les universités et d'autres intervenants seront convoqués.

Partenariats et coordination

Objectif et engagements clés en matière de résultats

Créer des partenariats stratégiques et assurer le leadership et la coordination afin d'offrir des programmes et des services économiques aux Canadiens de l'Ouest.

DEO joue un rôle de chef de file dans la création de partenariats avec le secteur privé, les autres ministères fédéraux et les gouvernements de l'Ouest pour traiter des questions horizontales qui ont été désignées comme priorités. DEO défend également les intérêts des Canadiens de l'Ouest auprès du gouvernement fédéral.

Ces activités ont pour but :

- d'établir d'étroites relations de travail avec les administrations provinciales;
- d'aborder des priorités régionales de manière durable;
- de planifier et d'élaborer des stratégies fédérales dans certains dossiers horizontaux de grande importance;
- d'aborder des priorités fédérales;
- de forger des partenariats avec d'autres gouvernements, d'autres ministères et le secteur privé pour la mise à exécution des stratégies fédérales.

Le Ministère invite les Canadiens de l'Ouest à participer à des consultations afin de cerner les besoins et les priorités et de créer des partenariats nouveaux et plus vastes avec les intervenants de la région. Le Ministère occupe une position privilégiée pour connaître les activités des administrations provinciales et municipales de l'Ouest. Il dispose également d'un vaste réseau composé

d'associations de gens d'affaires, d'organisations bénévoles et d'autres groupes d'intérêt qui lui permet d'avoir un aperçu précis de la dynamique régionale et d'agir en conséquence. La sous-ministre de DEO préside un forum des sous-ministres des provinces de l'Ouest responsables du développement économique, afin de partager l'information et d'explorer des possibilités d'activités conjointes en ce qui a trait à une large gamme de questions de politique auxquelles l'Ouest est confronté. Ce forum est appuyé par le Groupe des sous-ministres adjoints sur les politiques de l'Ouest.

Les Ententes de partenariats pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) constituent des mécanismes fédéraux-provinciaux de planification et de mise en œuvre conjointe qui se sont avérées efficaces. En 2001-2002, DEO entend se joindre aux administrations provinciales afin d'explorer les possibilités de collaboration pour le développement des régions nordiques des provinces. En effet, les quatre provinces de l'Ouest ont désigné ces secteurs comme des priorités.

De même, l'Entente sur le développement de Winnipeg, l'Entente sur le développement d'Edmonton et l'Entente sur le développement de Vancouver ont permis aux ministères provinciaux et fédéraux, et aux administrations municipales de partager de l'information, de planifier conjointement et de coordonner les activités visant à aborder les problèmes de développement urbain. En 2001-2002, DEO travaillera avec les gouvernements provinciaux, les municipalités et d'autres ministères fédéraux dans le but de concentrer des ressources sur les questions clés dans chacun des sept grands centres urbains de l'Ouest.

DEO travaille avec les organismes centraux, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) et d'autres intervenants à l'élaboration d'une approche renouvelée de développement économique des collectivités autochtones dans l'Ouest canadien. Les activités de DEO porteront surtout sur la facilitation d'une approche coordonnée entre les administrations fédérale, provinciales et les autres intervenants clés.

DEO entend également contribuer à cerner les collectivités à risques et travaillera avec elles pour les aider à s'adapter aux changements de circonstances économiques et industrielles (p. ex. faire face au déclin d'une industrie ou tirer parti des nouvelles possibilités). Dans ces circonstances, DEO travaillera avec d'autres ministères fédéraux et les administrations provinciales pour coordonner les activités et promouvoir la planification, l'innovation et le développement économique durable des collectivités.

DEO poursuivra son travail avec les Conseils fédéraux régionaux et, s'il y a lieu, assurera le leadership de la gestion et de la coordination fédérale des questions horizontales, en partenariat avec les autres organismes fédéraux et provinciaux.

Cette approche de coopération devrait améliorer les relations fédérales-provinciales, réduire le dédoublement des efforts et aider les Canadiens de l'Ouest à mieux profiter des avantages de la croissance économique.

Partenariats et coordination	
Résultats prévus	Activités connexes
Amélioration des relations intergouvernementales grâce à un exercice conjoint de planification, d'établissement des priorités et de coopération.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et convenir d'un plan d'action conjoint en vue d'aborder les enjeux et les priorités avec d'autres ministères fédéraux et les gouvernements des provinces de l'Ouest. • Prendre des dispositions pour la prestation de services publics exhaustifs dans le cadre de l'initiative Gouvernement en direct.
Coordination des efforts visant à aborder les priorités fédérales et régionales.	<ul style="list-style-type: none"> • Mener les Conseils fédéraux, y participer et travailler en collaboration avec les administrations provinciales pour aborder les priorités fédérales et régionales.
Rehausser le développement économique et durable en coordonnant les efforts visant à régler les problèmes des grands centres urbains, les collectivités nordiques et les collectivités en transition.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre de nouveaux mécanismes d'élaboration des programmes.
Améliorer la sensibilité fédérale à l'égard des besoins et des préoccupations de l'Ouest.	<ul style="list-style-type: none"> • Par la consultation et d'autres moyens, collecter, analyser et disséminer de l'information sur l'Ouest à l'aide du réseau fédéral. • Défendre les intérêts de l'Ouest. • Rehausser la visibilité fédérale dans l'Ouest.

Développement des entreprises et entrepreneuriat

Objectif et principal engagement en matière de résultats

Renforcer et étendre le secteur des entreprises de l'Ouest canadien

DEO soutient le développement et la croissance des entreprises de l'Ouest canadien à l'aide de programmes et de services novateurs et rentables dont l'objectif est de favoriser la réussite des petites entreprises.

Depuis sa création, en 1987, le Ministère est conscient du rôle essentiel que les petites et moyennes entreprises (PME) de l'Ouest jouent dans l'économie de la région. Les PME emploient environ cinquante pour cent de la population active de l'Ouest canadien, soit approximativement cinq pour cent de plus que la moyenne enregistrée pour le reste du Canada. Cependant, pour croître et prospérer au sein de l'économie mondiale d'aujourd'hui, les PME ont besoin d'informations en matière d'entrepreneuriat et de gestion et doivent pouvoir obtenir les fonds nécessaires. Elles ont également besoin d'aide dans les domaines suivants : l'adoption de nouvelles technologies, l'exportation, l'accès aux marchés publics et le commerce électronique.

DEO continuera de répondre aux besoins des PME et des entrepreneurs par l'intermédiaire des 100 bureaux, et plus, du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) qui comprend les bureaux de services à la clientèle de DEO, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les Initiatives pour les femmes entrepreneurs (IFE), les organisations de développement économique francophones et les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC).

En outre, DEO conclut des partenariats avec des institutions financières et des organisations de développement économique autochtones pour offrir des services aux PME de l'Ouest. Dans le cadre du projet du Gouvernement en direct, le Ministère donnera aux PME la possibilité de bénéficier en ligne de ses programmes et services qui se prêtent à un tel traitement.

Les SADC, les IFE et les organisations de développement économique francophones sont dirigées par des conseils d'administration dont les membres sont recrutés dans les collectivités qu'elles desservent. DEO leur fournit de l'aide pour les aider à résoudre des problèmes communautaires à l'aide de solutions locales. Grâce à ces partenariats, DEO peut axer la prestation de ses services sur les citoyens et satisfaire les besoins des entreprises de l'Ouest, y compris celles des régions rurales et les entreprises dirigées par des femmes, des francophones, des jeunes, des personnes handicapées et des Autochtones.

Le Programme des fonds de prêts et d'investissement de DEO repose sur un partenariat entre les secteurs public et privé. Son objectif est d'offrir des services de prêt et des conseils aux entreprises et aux entrepreneurs qui œuvrent dans les principaux domaines de croissance. Pour attirer les investisseurs du secteur privé, DEO a créé des fonds de réserve pour pertes sur prêts à l'intention des petites entreprises à vocation exportatrice, nouvellement créées et présentant des risques élevés. Le Ministère fournit des conseils de planification aux entreprises et étudie les dossiers des candidats, mais les décisions relatives aux prêts sont prises par les institutions financières sur une base commerciale établie dans le cadre de ce programme.

DEO s'associe avec d'autres partenaires provinciaux et fédéraux des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) de chacune des provinces de l'Ouest. Ces centres constituent des points de services à guichet unique où les entrepreneurs peuvent obtenir des renseignements au sujet des programmes gouvernementaux (fédéraux et provinciaux et, dans certains cas, municipaux) ainsi que des informations sur les exportations, les débouchés et l'économie, et d'autres ressources pertinentes pour les entreprises.

DEO continuera de procurer un soutien systémique aux entreprises qui travaillent dans des secteurs stratégiques en accordant une aide financière à des conférences, à des associations de gens d'affaires et à d'autres projets capables d'aider les entreprises œuvrant dans des domaines clés. Plus particulièrement, ces initiatives favoriseront l'innovation et, ainsi, permettront aux PME d'accroître leur productivité et leur compétitivité, et d'adopter des pratiques de développement durable.

Avant 1995, DEO octroyait aux entreprises des contributions remboursables. Dans le cadre de son programme de développement de l'entrepreneuriat et des entreprises, DEO continuera de recouvrer les fonds relatifs au remboursement de ces contributions et veillera à ce que les montants en souffrance soient versés conformément aux conditions prévues par le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et les autres programmes.

Développement des entreprises et entrepreneuriat	
Résultats prévus	Activités connexes
Améliorer les capacités de gestion d'entreprise des PME	<ul style="list-style-type: none"> • DEO et les partenaires de son réseau de services offriront des informations et des services de conseils aux PME et aux entrepreneurs.
Permettre aux PME d'accéder plus facilement aux capitaux dont elles ont besoin	<ul style="list-style-type: none"> • Par l'intermédiaire de ses fonds de prêt et de son réseau de services, DEO mettra des fonds à la disposition des PME qui présentent des besoins particuliers (par ex., les PME des régions rurales, les PME dirigées par des femmes, des francophones, des personnes handicapées ou des jeunes, et les PME des régions urbaines œuvrant dans des secteurs prioritaires). • DEO et ses partenaires de réseau offriront aux PME des services d'orientation et les dirigeront vers d'autres sources de financement.
Sensibiliser les PME au commerce électronique et les inciter à l'adopter	<ul style="list-style-type: none"> • DEO offrira aux PME des séminaires et des conseils concernant le commerce électronique.
Aider les entreprises de l'Ouest à mieux se préparer en vue des exportations et à accroître leurs capacités dans ce domaine	<ul style="list-style-type: none"> • DEO offrira des services de perfectionnement et de conseils aux PME qui souhaitent se lancer dans l'exportation. • DEO continuera à promouvoir et à mettre en oeuvre le Programme d'emploi en commerce international pour aider les étudiants et les PME.
Permettre aux entreprises de l'Ouest d'améliorer leurs capacités afin de vendre leurs produits et services au marché public	<ul style="list-style-type: none"> • DEO offrira aux PME des informations concernant la vente de leurs produits et services au marché public et aux entrepreneurs principaux des grands projets de l'État. • DEO veillera à ce que les marchés publics fédéraux génèrent des retombées régionales et industrielles pour l'Ouest.
Résoudre les problèmes systémiques auxquels les petites entreprises sont confrontées	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration des grappes et des réseaux de PME afin de les sensibiliser au problème et de diminuer les obstacles qui empêchent la coopération interentreprises et l'adoption de pratiques novatrices. • Exploration et diffusion d'informations relatives aux stratégies de marketing novatrices : séquences des valeurs, coopératives d'achat et processus d'approvisionnement.

Analyse et recherche économiques

Objectif et principal engagement en matière de résultats :

Effectuer des travaux de recherche concernant l'économie de l'Ouest canadien afin d'élaborer de nouveaux programmes ou de nouvelles politiques capables de promouvoir l'innovation, la croissance et la diversification.

La fonction relative à l'analyse et à la recherche économiques a pour objectif de faire de DEO l'« expert » des questions et des tendances qui influenceront l'Ouest canadien à long terme. Le travail effectué dans le cadre de cette activité centrale sert, d'une part, à aider DEO à améliorer la conception et la mise en œuvre de ses programmes et, d'autre part, à atteindre ses objectifs stratégiques et à remplir sa mission de défense des intérêts de l'Ouest.

Par ses activités d'analyse et de recherche économiques, le Ministère poursuit trois objectifs à long terme :

- accroître et gérer les capacités de l'Ouest dans les domaines de la recherche et de l'élaboration des politiques pour que les informations sur la région puissent être transmises à Ottawa et permettre au gouvernement fédéral de mieux comprendre l'influence des politiques macro-économiques et micro-économiques sur la région, l'impact des programmes de DEO et l'économie de l'Ouest canadien;
- prendre des décisions stratégiques concernant le Ministère et l'Ouest canadien sur la base des résultats des recherches et concevoir des programmes capables de répondre aux besoins spécifiques mis au jour lors des travaux de recherche;
- veiller à ce que les mécanismes appropriés soient mis en place pour permettre aux décideurs de l'Ouest canadien d'accéder aux travaux de recherche pertinents et de partager les résultats des recherches sur les sujets qui présentent un intérêt particulier pour la région.

Pour mener à bien ce travail, il faut analyser les conditions socio-économiques locales et régionales, et étudier les tendances à court et à long terme. Pour cela, il faut rassembler des renseignements au sujet des politiques et des programmes, y compris les points de désaccord entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et les perspectives locales et régionales concernant les questions d'envergure nationale. Il faut également établir des relations solides avec des représentants clés des secteurs public et privé de l'Ouest, d'une part, pour obtenir les informations nécessaires et, d'autre part, pour faire connaître le gouvernement fédéral dans l'Ouest.

Ces relations basées sur la recherche requièrent souvent la création de partenariats avec des gouvernements provinciaux, des universités, des groupes d'experts et des spécialistes de la recherche industrielle. Ces partenariats, qui permettent d'assurer la pertinence des sujets de recherche pour les décideurs de l'ensemble de l'Ouest, nécessitent parfois le partage de ressources humaines et financières dans le cadre de projets de recherche spécifiques. En outre, ils aident DEO à se tenir au courant des activités de recherche indépendantes et favorisent la mise sur pied d'un débat axé sur l'avenir qui s'inscrit dans le cadre du mandat de leadership de DEO et porte sur des questions et des stratégies déterminantes pour l'évolution à long terme de l'Ouest canadien.

Analyse et recherche économiques	
Résultats prévus	Activités connexes
Les renseignements pour élaborer des stratégies pertinentes, défendre les intérêts de l'Ouest de manière appropriée et prendre des décisions judicieuses concernant la création de ses programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un programme de recherche ministériel pour la période allant de 2001 à 2003. • Mettre au point des projets de recherche en collaboration avec les administrations provinciales. • Réaliser une évaluation du rendement et du potentiel de l'économie de l'Ouest canadien. • Mener à bien un projet-pilote concernant la création d'un réseau de recherche virtuel dans l'Ouest canadien.
Une plate-forme qui permette d'élaborer un programme de recherche commun sur l'Ouest canadien en collaboration avec des institutions de recherche et les administrations provinciales.	

Programmes nationaux et autres initiatives

Objectif et principal engagement en matière de résultats

Mettre en œuvre des programmes nationaux dans l'Ouest canadien et atténuer l'impact économique négatif qui affecte les collectivités touchées par la fermeture ou la réduction d'installations fédérales, les catastrophes naturelles ou les changements apportés aux politiques et aux programmes du gouvernement fédéral.

Conformément à son mandat légal qui est de remplir la fonction de principal organisme de développement économique du gouvernement fédéral dans l'Ouest, DEO est chargé de mettre en œuvre des programmes nationaux et, au besoin, d'atténuer l'impact économique des catastrophes naturelles, des fermetures de bases militaires et des autres problèmes causés par des changements apportés aux politiques du gouvernement fédéral. Le Ministère réalise ces activités après avoir consulté de manière approfondie les gouvernements provinciaux et municipaux, et les groupes locaux, et, lorsque cela est possible, en partenariat avec ces gouvernements et ces intervenants locaux.

Le Ministère, qui a assuré la mise en œuvre du premier Programme d'infrastructure Canada dans l'Ouest, travaille actuellement avec des gouvernements provinciaux et municipaux à la mise en œuvre du second programme de ce type.

Au nom du gouvernement fédéral, DEO a également coordonné et dirigé les activités visant à atténuer les effets négatifs des catastrophes naturelles (par ex., les inondations survenues au Manitoba et le déclin des pêcheries de saumon du Pacifique), de la fermeture des bases militaires (par ex., Portage la Prairie et Royal roads) ou des problèmes découlant des changements apportés aux politiques et aux programmes fédéraux.

Programmes nationaux et autres initiatives	
Résultats prévus	Activités mises en œuvre
Mise en œuvre du programme Infrastructures Canada	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du programme Infrastructures Canada en partenariat avec d'autres gouvernements.
Atténuer les effets des catastrophes naturelles, de la fermeture des bases militaires ou des changements aux politiques et aux programmes fédéraux.	<ul style="list-style-type: none"> Coordination des activités des ministères fédéraux dont l'objectif est d'atténuer les effets des catastrophes naturelles, de la fermeture des bases militaires ou des problèmes découlant des changements apportés aux politiques et aux programmes fédéraux.

SECTION IV : INITIATIVES CONJOINTES

4.1 Initiatives horizontales

Stratégie de développement durable

En vertu d'une modification de la *Loi sur le vérificateur général*, 29 ministères fédéraux sont maintenant tenus de présenter tous les trois ans une Stratégie de développement durable (SDD) à la Chambre des communes. DEO a élaboré sa première SDD en décembre 1997 et a déposé son deuxième document du genre au début de 2001. Cette deuxième stratégie a donné au Ministère la possibilité d'examiner ses progrès et de se fixer des défis ambitieux et pertinents pour les trois prochaines années.

Lors de la préparation de l'ébauche de la SDD et des consultations qu'il réalisait à ce sujet, le Ministère a effectué une évaluation des points forts et des points faibles de sa stratégie précédente. Ces « leçons apprises » ont déterminé une grande partie des discussions et des activités de planification liées à la mise à jour de la SDD 2000. Lors de la consultation initiale, DEO a recueilli les avis d'environ 500 personnes : des employés de DEO et des représentants d'autres ministères gouvernementaux, d'organisations non gouvernementales et d'universités. Un groupe plus restreint de participants chargé d'examiner l'ébauche de la SDD a présenté des commentaires judicieux et suggéré un certain nombre de méthodes que DEO pourrait adopter pour travailler en partenariat ou en collaboration avec d'autres ministères afin d'atteindre des objectifs communs en matière de développement durable. Une vérification a également été menée au nom du Commissaire à l'environnement et au développement durable afin d'analyser les résultats obtenus par le Ministère à la suite de l'évaluation de sa SDD précédente (1997). L'un des changements importants auquel le processus de vérification a donné lieu a été un engagement vis-à-vis du renforcement des mesures du rendement contenues dans la SDD 2000.

DEO s'est engagé à élaborer une SDD réalisable et efficace. La SDD 2000 du Ministère comporte un système de mesure du rendement et un cadre de responsabilisation améliorés. Notre nouvelle SDD poursuit trois objectifs principaux :

- favoriser l'intégration du développement durable dans les pratiques des PME de l'Ouest canadien par l'intermédiaire de nos partenaires de réseau;
- intégrer le développement durable dans les programmes, les services et les activités que nous mettons en œuvre soit de manière individuelle, soit avec nos partenaires;
- promouvoir une culture du développement durable au sein de DEO.

Nous commencerons par mettre en œuvre un Système de gestion environnemental (SGE) en intégrant le développement durable dans notre système opérationnel. Nous inclurons dans notre Rapport sur le rendement du Ministère un rapport annuel concernant la SDD sur trois ans de manière à nous assurer de la réalisation opportune de nos objectifs en matière de développement et de veiller au respect de notre engagement vis-à-vis d'une amélioration continue.

4.2 Initiatives communes

Petit ministère investi d'un vaste mandat, DEO travaille en étroite collaboration avec toute une série d'autres ministères fédéraux, de gouvernements provinciaux et municipaux, d'organisations communautaires et autres. Par exemple, DEO conclut des partenariats avec des gouvernements provinciaux pour investir dans le développement économique par l'intermédiaire des Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO). La sous-ministre de DEO préside un forum de sous-ministres responsables du développement économique des provinces de l'Ouest afin de partager des informations et d'explorer des possibilités de résoudre divers problèmes stratégiques qui handicapent l'Ouest à l'aide de mesures communes. Ce forum est appuyé par le Groupe des sous-ministres adjoints de l'Ouest responsables de la politique.

En outre, DEO participe au Forum des hauts fonctionnaires sur l'innovation qui compte également des membres des quatre provinces de l'Ouest et deux autres ministères fédéraux. Les Conseils fédéraux régionaux s'inscrivent aussi parmi les priorités de DEO : deux de nos sous-ministres adjoints président les conseils fédéraux de la Saskatchewan et du Manitoba. La stratégie établie par DEO pour son programme de base en matière de développement des entreprises et d'entrepreneuriat repose avant tout sur des initiatives communes réalisées avec des organisations sans but lucratif, telles que les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Initiatives pour les femmes entrepreneurs, ainsi que sur les activités fédérales-provinciales mises en œuvre par l'intermédiaire des Centres de services aux entreprises du Canada. Le tableau suivant présente un résumé des partenariats clés relatifs à la mise en œuvre des principaux services et projets de DEO. Vous trouverez des renseignements supplémentaires à ce sujet dans la Section III de ce document.

Initiatives conjointes		
Gamme de services et domaine d'activités principaux	Principal engagement en matière de résultats	Principaux partenaires de mise en œuvre
Innovation	Renforcer le système d'innovation de l'Ouest canadien.	<ul style="list-style-type: none"> • les gouvernements des provinces de l'Ouest • Industrie Canada • Le Conseil national de recherches du Canada • Les universités
Partenariat et coordination	Former des partenariats stratégiques et diriger et coordonner la mise en œuvre des programmes et des services économiques destinés aux Canadiens de l'Ouest.	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements provinciaux et municipaux de l'Ouest • D'autres ministères fédéraux
Développement des entreprises et entrepreneuriat	Renforcer et étendre le secteur des entreprises de l'Ouest canadien.	<ul style="list-style-type: none"> • Les SADC • Les IFE • Les CSEC • Les organisations de développement économique francophones • Les organisations de développement économique autochtones • Les institutions financières
Analyse et recherche économiques	Effectuer des travaux de recherche au sujet de l'économie de l'Ouest canadien afin de créer de nouveaux programmes ou de nouvelles stratégies qui permettent de promouvoir l'innovation, la croissance et la diversification.	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements provinciaux de l'Ouest • D'autres ministères fédéraux

<p>Programmes nationaux et autres initiatives</p>	<p>Mettre en œuvre des programmes nationaux dans l'Ouest canadien et atténuer l'impact économique négatif qui affecte les collectivités touchées par la fermeture ou la réduction des installations fédérales, les catastrophes naturelles ou les changements apportés aux politiques et aux programmes fédéraux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements provinciaux de l'Ouest • Des intervenants locaux • D'autres ministères fédéraux • Les municipalités
---	---	--

SECTION V : INFORMATION FINANCIÈRE

TABLEAU 5.1 : Sommaire des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
SUBVENTIONS				
Subventions au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	...	5 000	5 000	5 000
Total des subventions	...	5 000	5 000	5 000
CONTRIBUTIONS				
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	128 876	118 101	63 976	54 746
Programme des Travaux d'infrastructure du Canada	7 786	8 027	0	0
Programme Infrastructures Canada	2 000	84 700	137 200	114 400
Programme des fonds de prêts	6 000	7 600	7 600	7 600
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	24 000	15 000	8 000	4 000
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises au Canada</i>	1 000	3 000	6 000	8 000
Total des contributions	169 662,0	236 428	222 776	188 746
Total des paiements de transfert	169 662,0	241 428	227 776	193 746

(L) Crédit législatif

Explication des changements : les dépenses prévues pour les années 2001 et 2002 sont basées sur des ressources supplémentaires allouées dans le cadre du nouveau Programme Infrastructures Canada et sur le report de contributions versées en 2000-2001 principalement dans le cadre des Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest. Les dépenses prévues pour 2002-2003 et au-delà prennent en considération des fonds supplémentaires octroyés aux termes du programme Infrastructures Canada.

Tableau 5.2 : Détails relatifs aux programmes des paiements de transfert

Subventions pour le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest

Objectif : En étroite collaboration avec des intervenants de l'Ouest, cibler plus efficacement les ressources, les règlements et les politiques du gouvernement fédéral pour en faire des instruments capables de promouvoir de façon plus constructive la diversification et la croissance économiques de l'Ouest.

Résultats prévus	Étapes
<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement du système d'innovation de l'Ouest canadien • Formation de partenariats stratégiques et direction et coordination de la mise en œuvre des programmes et des services économiques destinés aux Canadiens de l'Ouest • Le renforcement et l'expansion du secteur des entreprises de l'Ouest canadien • Réalisation de travaux de recherche concernant l'économie de l'Ouest canadien afin d'élaborer de nouveaux programmes ou politiques qui permettent de promouvoir l'innovation, la croissance et la diversification <p>(contribution pour 2001-2002 : 5 millions de dollars)</p>	<p>Voir Section III, Innovation, pages 25 à 27</p> <p>Voir Section III, Partenariats et coordination, pages 27 à 29</p> <p>Voir Section III, Développement des entreprises et entrepreneuriat, pages 29 à 32</p> <p>Voir Section III, Analyse et recherche économiques, pages 33 et 34</p>

Programme de diversification de l'économie de l'Ouest

Objectif : En étroite collaboration avec des intervenants de l'Ouest, cibler plus efficacement les ressources, les règlements et les politiques du gouvernement fédéral pour en faire des instruments capables de promouvoir de façon plus constructive la diversification et la croissance économiques de l'Ouest.

Résultats prévus	Étapes
<ul style="list-style-type: none">• Le renforcement du système d'innovation de l'Ouest canadien• Formation de partenariats stratégiques et direction et coordination de la mise en œuvre des programmes et des services économiques destinés aux Canadiens de l'Ouest• Le renforcement et l'expansion du secteur des entreprises de l'Ouest canadien• Réalisation de travaux de recherche concernant l'économie de l'Ouest canadien afin d'élaborer de nouveaux programmes ou politiques qui permettent de promouvoir l'innovation, la croissance et la diversification <p>(contribution pour 2001-2002 : 118,1 millions de dollars)</p>	<p>Voir Section III, Innovation, pages 25 à 27</p> <p>Voir Section III, Partenariats et coordination, pages 27 à 29</p> <p>Voir Section III, Développement des entreprises et entrepreneuriat, pages 29 à 31</p> <p>Voir Section III, Analyse et recherche économiques, pages 33 et 34</p>

Programme de fonds de prêts et d'investissement de DEO

Objectif : Aider les petites et moyennes entreprises de l'Ouest qui œuvrent dans des industries de croissance stratégiques à accéder plus facilement aux fonds dont elles ont besoin en créant, sur la base des conditions du marché et en collaboration avec des fournisseurs de capitaux d'emprunt et de capitaux propres des secteurs public et privé, un fonds de prêts et d'investissement spécial.

Résultats prévus	Étapes
Permettre aux PME d'accéder plus facilement aux fonds dont elles ont besoin (contribution pour 2001-2002 : 7,6 millions de dollars)	Voir Section III, Développement des entreprises et entrepreneuriat, pages 29 à 31

La Loi sur les prêts aux petites entreprises du Canada et la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada

Objectif : Le programme de financement des petites entreprises du Canada vise à encourager les établissements de prêts participants à accroître la disponibilité des prêts qu'ils accordent pour la création, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises.

(contribution pour 2001-2002 : 18 millions de dollars)

Tableau 5.3 : Sources des recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévision des recettes 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Paiement de contributions remboursables	22 980,0	15 000,0	8 000,0	0,0
Redressement en fin d'exercice des comptes créditeurs des exercices précédents	567,7	0,0	0,0	0,0
Frais de service au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	24 000,0	15 000,0	8 000,0	4 000,0
Frais de service au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	1 000,0	3 000,0	6 000,0	8 000,0
Autres recettes	1 110,0	540,0	480,0	0,0
Total des recettes non disponibles	49 657,7	33 540,0	22 480,0	12 000,0

Explication des changements : Les recettes prévues pour 2001-2002 et les années suivantes reflètent la diminution des montants remboursés au Ministère. Cette réduction est due à la décision prise en 1994-1995 de supprimer le programme des prêts remboursables.

Tableau 5.4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses prévues	284 447,0
Plus : <i>Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2 122,6
Contributions pour la part de l'employeur aux primes et coûts d'assurance payés par le SCT	1 715,3
Indemnités d'accident du travail assumées par Ressources humaines Canada	15,2
Salaires et dépenses connexes pour les services juridiques offerts par Justice Canada	82,4
	3 935,5
Moins : Recettes non disponibles	33 540,0
Coût net du programme en 2001-2002	254 842,5

SECTION VI : AUTRES INFORMATIONS

6.1 Liste des personnes-ressources – Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Renseignements généraux

Service téléphonique sans frais
(dans l'Ouest du Canada uniquement)
1-888-338-9378

Site Web de DEO

www.deo.gc.ca (français)
www.wd.gc.ca (anglais)

Administration centrale

Place du Canada
9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta)
T5J 4H7
Téléphone : (780) 495-4164
Télécopieur : (780) 495-6876

Bureau de la Colombie-Britannique

Édifice Price Waterhouse
601, rue Hastings Ouest, bureau 700
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5G9
Téléphone : (604) 666-6366
Télécopieur : (604) 666-6256

Bureau de l'Alberta

Place du Canada
9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
Téléphone : (780) 495-4164
Télécopieur : (780) 495-4557

Bureau de la Saskatchewan

119, 4^e avenue Sud, bureau 601
C.P. 2025
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3S7
Téléphone : (306) 975-4373
Télécopieur : (306) 975-5484

Bureau du Manitoba

Édifice The Cargill
240, avenue Graham, bureau 712
C.P. 777
Winnipeg (Manitoba) R3C 2L4
Téléphone : (204) 983-4472
Télécopieur : (204) 983-4694

Bureau d'Ottawa

Immeuble Gillin
141, avenue Laurier Ouest
Bureau 500
Ottawa (Ontario) K1P 5J3
Téléphone : (613) 952-9378
Télécopieur : (613) 952-9384

6.2. Loi appliquée

Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 1988